

Accueil temps libre en dehors des heures scolaires

ASBL Centre de Formation Sportive
225 Rue Provinciale
1301 Bierges
Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Lieu d'accueil : Ecole Le Bon Départ
Rue Warichet 1
1457 Nil-Saint-Vincent
Personne responsable : FRANCIS Dimitri, Directeur

Règlement d'ordre intérieur

L'asbl CFS reprend l'intégralité de l'organisation de l'accueil extrascolaire de l'Ecole « Le Bon Départ » à Nil (Ecole de la Communauté française) et organise aussi, dans l'école-même, des activités parascolaires avec inscriptions.

L'accueil temps libre est un lieu de détente. Néanmoins, pour le bon fonctionnement de celui-ci et la sécurité des enfants, des règles sont à respecter.

- ✓ L'enseignant conduit les enfants dans le local de l'accueil temps libre ;
- ✓ Le soir, les parents signalent à l'accueillant le départ de l'enfant et le badge de l'enfant est scanné;
- ✓ Une autorisation signée des parents sera demandée pour que l'enfant puisse être repris par une autre personne ;
- ✓ Tout changement dans la récupération de l'enfant doit être signalé à l'accueillant.
- ✓ Avoir une collation et une boisson pour l'accueil temps libre en quantité raisonnable
- ✓ Lors des grosses chaleurs, prévoir des boissons en suffisance ainsi qu'une casquette.
- ✓ Respecter l'horaire de fin de l'accueil temps libre, prévenir en cas d'empêchement (téléphone...);
- ✓ Fournir toutes les coordonnées nécessaires (adresse, téléphone, etc.) et signaler tout changement ;
- ✓ Respecter l'autorité des accueillants.

Un responsable est à disposition des parents pour toutes les questions relatives à l'accueil temps libre.

Qualités à développer

1. RESPECT

- a. Communiquer avec des gestes modérés.
- b. Respect des consignes
- c. Politesse envers autrui (langage correct, respectueux)
- d. Respect par rapport aux différences (religions, couleur de peau, handicap...)
- e. Tolérance, intégration
- f. Respect vis-à-vis du matériel et des locaux
- g. Accepter les conséquences d'une mauvaise conduite.

2. POLITESSE

- a. J'apprends à dire bonjour, s'il vous plaît, merci ...
- b. J'accepte les différences sans moqueries
- c. Je ne crie pas, je n'ai pas de gestes brusques
- d. En cas de conflit, je vais voir la personne qui saura m'aider
- e. Je ne crie pas dans les locaux
- f. Je partage mes jeux
- g. J'accepte les remarques

3. PROPRETE DES LOCAUX

- a. J'utilise les poubelles
- b. Je ne grimpe pas sur les tables, les radiateurs...
- c. Je ne claque pas les portes
- d. J'utilise les crayons de couleur et les marqueurs uniquement sur les feuilles
- e. Je ne joue pas avec le papier WC, je tire la chasse

4. AUTONOMIE

- a. Donner à l'enfant la possibilité de développer son indépendance à son propre rythme.
- b. J'apprends à ranger mon cartable
- c. J'apprends à mettre mes vêtements
- d. J'apprends à manger seul
- e. J'apprends à aller aux toilettes (propreté en général)
- f. Je demande de l'aide en cas de besoin

5. SOCIABILITE

- f. J'apprends à vivre avec les autres
- g. J'apprends à partager les jeux, l'espace ...
- h. Je patiente
- i. J'écoute les autres
- j. J'aide les autres
- k. J'ai un esprit d'équipe
- l. J'accepte les différences quelles qu'elles soient.

Description des lieux

Un grand local, un réfectoire, une cour de récréation, un grand jardin, une salle de gymnastique et un local classe

La garderie se déroule le matin dans le réfectoire pour tous les enfants. Le soir, les grands vont à l'étude surveillée en classe et tous les autres dans le réfectoire ou la cour et le jardin s'il fait beau.

Descriptif des activités

- Un temps de collation (les enfants qui n'en n'ont pas en reçoivent une)
- Des bricolages
- Des jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur afin que les enfants laissent libre cours à leur imagination.
- Des jeux sont mis à disposition.
- Des activités parascolaires (inscription en début d'année) :

Mardi	Jeudi	Vendredi
Danse 15h30-16h30 P2-P3-P4-P5-P6	Découvertes sportives 15h30-16h30 M3-P1-P2-P3	Psychomotricité 15H30-16H30 M1-M2-M3
	Multisports 16h30-17h30 P3-P4-P5-P6	Circomotricité 16H30-17H30 M2-M3-P1-P2

Horaire

L'accueil se fait uniquement en période scolaire.

- ✓ Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 07h00 à 08h00 et de 16h00 à 18h00.
- ✓ Le mercredi : de 07h00 à 08h00 et de 12h30 à 18h00

GSM de contact : numéro à venir

Inscriptions

Tous les élèves sont, par défaut, inscrits à l'accueil temps libre car personne n'est à l'abri d'un contretemps et donc, de devoir laisser son enfant à l'école plus tard que prévu.

Chaque enfant inscrit reçoit un badge qui, scanné à chaque sortie d'école, permettra aux parents de payer à la minute le temps passé par l'enfant en accueil temps libre.

L'inscription aux activités parascolaires CFS se réalise uniquement via le site internet du CFS ou par téléphone au secrétariat du CFS : la liste des activités disponibles et les tranches d'âge

sont consultables sur le site. Le CFS transmet la liste des inscrits aux différents ateliers au secrétariat de la direction.

Assurances

L'école contracte une assurance bâtiment/incendie pour les locaux utilisés pour les garderies, activités parascolaires et école de devoir.

Les enfants et les accueillants sont assurés par AXA Talentia (du CFS) en cas d'accident survenu durant l'accueil :

- Les enfants : responsabilité civile (accidents individuels)
- Les accueillants : responsabilité civile (dommages corporels et matériels) et protection juridique.

Participation des parents

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi		
Horaire	Par minute	Par heure
07h00 – 07h30	Forfait de 0.7€/30min	Forfait de 0.7€/30min
07h30 – 08h00	Forfait de 0.7€/30min	Forfait de 0.7€/30min
08h00 – 08h40	Gratuit	Gratuit
15h20 – 16h00	Gratuit	Gratuit
16h00 – 17h00	0.029€/min	1.74€/heure
17h00 – 18h00	0.023€/min	1.38€/heure
Mercredi		
Horaire	Par minute	Par heure
07h00 – 07h30	Forfait de 0.7€/30min	Forfait de 0.7€/30min
07h30 – 08h00	Forfait de 0.7€/30min	Forfait de 0.7€/30min
08h00 – 08h40	Gratuit	Gratuit
12h00 – 12h30	Gratuit	Gratuit
12h30 – 14h00	0.029€/min	1.74€/heure
14h00 – 18h00	0.023€/min	1.38€/heure

Taux d'encadrement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h – 8h (+ 40enfants)	1 personne & 2 aides si nécessaire	1 personne & 2 aides si nécessaire	1 personne & 2 aides si nécessaire	1 personne & 2 aides si nécessaire	1 personne & 2 aides si nécessaire
16h – 17h	2 personnes & 1 professeur pour l'étude	2 personnes & 1 professeur pour l'étude	12h30-16h : 2 personnes	2 personnes & 1 professeur pour l'étude	2 personnes & 1 professeur pour l'étude
17h – 18h	2 personnes	2 personnes	16h-18h : 2 personnes	2 personnes	2 personnes

Mesures de santé

Une trousse de secours est à disposition des accueillants. Un des accueillants possède un brevet de secouriste.

Qualification du personnel

- ✓ Le CFS engage sur fond propre une personne qui est présente tous les matins et tous les soirs. Elle est le relais entre le terrain de l'école et le secrétariat du CFS. Il s'agit d'un responsable qualifié en tant qu'animateur. Il apporte son expérience aux personnes relevant de l'ALE pour encadrer au mieux les enfants qui souhaitent jouer seuls et ceux qui participent aux activités proposées.
- ✓ 1 accueillante puéricultrice
- ✓ 1 accueillante formée
- ✓ 1 professeur d'éducation physique

L'équipe est complétée par des personnes relevant de l'ALE qui prestent 45heures par mois (maximum)¹. Il s'agit de personnel ayant une expérience dans la gestion de l'accueil extrascolaire, ayant suivi des formations destinées aux accueillant-e-s extrascolaires.

Moyenne des enfants présents aux accueils temps libres

- 👏 Le matin : plus ou moins 40 enfants ;
- 👏 Le soir : plus ou moins 50 enfants à 16h et 30 enfants à 17h00.

¹ En tant qu'ASBL, nous ne pouvons engager des ALE pendant une plus longue durée mensuelle (à contrario des écoles qui peuvent, elles, les engager jusqu'à 70 heures par mois.